

## ÉTUDE DE DOCUMENTS -THÈME : MÉMOIRE ET HISTOIRE

**Le Tribunal de Tokyo : juger la guerre, écrire la mémoire****Document 1****Extrait de l'acte d'accusation du Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient (TMIEO), 29 avril 1946.**

*« Les accusés, dans leurs fonctions de dirigeants politiques, militaires ou diplomatiques du Japon, ont participé à l'élaboration, à la préparation, au déclenchement et à la poursuite de guerres d'agression. Ils sont responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis dans l'ensemble de l'Asie orientale, notamment en Chine, en Corée, en Indochine et dans les territoires occupés. »*

**Document 2****Photographie de la salle d'audience du Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient, Tokyo, 1946.**

Ce cliché, pris par un photographe militaire non identifié, illustre la configuration du tribunal. On y voit les juges des 11 puissances alliées, dans une salle solennelle entièrement réaménagée, faisant face aux 28 accusés japonais alignés sous le drapeau américain.

*Source : Archives photographiques du Tokyo War Crimes Trial, World War II Database*

**Document 3****Extrait d'un discours du Premier ministre japonais Shinzō Abe lors de la commémoration du 70e anniversaire de la fin de la guerre, 2015.**

*"Nous ne devons jamais oublier les ravages causés par la guerre. Toutefois, les générations futures ne doivent pas être condamnées à s'excuser indéfiniment. Elles doivent regarder l'histoire en face, mais ne pas porter éternellement la responsabilité des actes de leurs ancêtres."*

**Questions**

1. À partir du document 1, montrez en quoi les accusations portées par le TMIEO dépassent le simple cadre militaire.
2. Que révèle la photographie du doc.2 sur le rapport de force entre vainqueurs et vaincus ?
3. En vous appuyant sur le document 3, expliquez les enjeux politiques contemporains de la mémoire de la guerre au Japon.
4. À partir des trois documents et de vos connaissances, montrez que le Tribunal de Tokyo est un exemple des tensions entre justice internationale et mémoires nationales.

## Corrigé

### 1. Les accusations dépassent le cadre militaire (doc. 1)

L'acte d'accusation ne se limite pas aux opérations militaires.

- Il inclut des *crimes contre la paix*, c'est-à-dire la décision politique de mener des guerres d'agression.
- Il vise aussi des *crimes de guerre* (violences contre les civils, prisonniers).
- Enfin, il cite explicitement les *crimes contre l'humanité*, qui renvoient à des violences systématiques et intentionnelles.

→ Le document montre donc une volonté d'engager la responsabilité globale des dirigeants, non seulement militaires mais aussi civils et diplomatiques.

### 2. Le rapport de force entre vainqueurs et vaincus (doc. 2)

La photographie met en lumière une *asymétrie forte* :

- Les juges représentent exclusivement les *puissances alliées*, c'est-à-dire les vainqueurs.
- Les accusés sont alignés, surveillés, dans une position de soumission.
- Le drapeau américain visible au fond souligne le **rôle dominant des États-Unis**, occupant le Japon depuis 1945.

→ L'image illustre l'idée d'une *justice des vainqueurs*, typique des tribunaux militaires de l'après-guerre.

### 3. Enjeux politiques de la mémoire au Japon contemporain (doc. 3)

Le discours de Shinzō Abe révèle :

- une volonté de reconnaître le passé violent du Japon (« *ne jamais oublier* »),
- mais aussi un effort de **redéfinition de la mémoire nationale**, visant à alléger le poids moral sur les nouvelles générations.

Ce discours reflète les tensions entre :

- les attentes des voisins asiatiques, qui demandent des excuses plus explicites,
- et une partie de la société japonaise, qui souhaite tourner la page.

→ Le document montre l'usage politique de la mémoire et l'enjeu identitaire que représente l'héritage de la guerre.

#### 4. Tribunal de Tokyo : justice internationale et mémoires nationales (doc. 1, 2, 3 + connaissances)

Le Tribunal de Tokyo illustre parfaitement les tensions entre justice et mémoire.

##### 1. *Une justice internationale innovante mais dominée par les vainqueurs*

- Comme le montre le document 1, le tribunal élargit les catégories juridiques (crimes contre la paix, crimes contre l'humanité).
- La photographie (doc. 2) révèle une institution contrôlée par les Alliés, notamment les États-Unis.
- L'absence de poursuites contre l'empereur Hirohito ou contre certains responsables (ex. Unité 731) alimente l'idée d'une justice partielle.

##### 2. *Des mémoires asiatiques souvent traumatisques*

- Chine, Corée, Philippines ou Indonésie considèrent encore aujourd'hui les crimes commis par l'armée impériale japonaise comme un traumatisme majeur.
- Ces mémoires attendent du Japon une reconnaissance plus complète.

##### 3. *Une mémoire japonaise divisée et évolutive*

- Comme le montre le discours d'Abe (doc. 3), certains dirigeants cherchent à concilier mémoire et fierté nationale.
- Cela provoque des tensions diplomatiques, notamment autour du sanctuaire de Yasukuni ou des manuels scolaires.

→ Le TMIEO apparaît donc comme un exemple emblématique des **défis de la justice internationale** : juger les crimes, tout en prenant en compte des mémoires nationales conflictuelles et inégales.

## CONSEILS POUR RÉUSSIR L'ÉTUDE DE DOCUMENTS

### 1. Lire le sujet très attentivement

- Repérez les verbes : *montrer, expliquer, analyser* → ils orientent votre réponse.

### 2. Toujours contextualiser brièvement

- Dans ce type de sujet, quelques repères (dates, acteurs, enjeux) sont indispensables.

### 3. Exploiter les documents, ne pas les paraphraser. Chercher :

- ce qu'ils montrent explicitement,
- ce qu'ils suggèrent,
- et ce qu'ils révèlent implicitement.

### 4. Faire le lien documents ↔ connaissances personnelles

- C'est là que se joue la différence entre une bonne copie et une très bonne copie.

### 4. Soigner la construction des réponses. Pour chaque question :

- une idée claire
- un exemple ou élément du document
- une mise en perspective avec le cours

### 6. Pour la grande question

- structure argumentée (2–3 axes)
- citations précises des documents
- connaissances bien intégrées (pas plaquées)

### 7. Rester neutre et historique

- Éviter les jugements moraux (« les Japonais étaient... »).